



TARN-ET-GARONNE
LE DÉPARTEMENT.fr

Territoires

Musée des Arts de la Table - Abbaye de Belleperche

Dossier suivi par Jean-Michel Garric

05 63 95 62 75

abbaye.belleperche@ledepartement82.fr

N° 2022 - 997

ARRÊTÉ PORTANT ACCEPTATION DE DON

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3221-10,

Considérant l'intention de don par Mme Nicole GALLAIS, en date du 23 mai 2022,

ARRÊTE

Article 1

Le don consenti au Département de Tarn-et-Garonne par Mme Nicole Gallais, 2 chemin de la Pigasse, 81400 Blaye-les-Mines, constitué de 5 assiettes à dessert en faïence fine à décor de scènes enfantines dites « enfants Bicot », années 1920, pour affectation au musée des Arts de la Table sous condition de perpétuelle demeure, est accepté.

Le transfert de propriété sera effectif au jour de la signature du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes administratifs départementaux, et ampliation sera notifiée à la donatrice.

Fait à Montauban, le **25 MAI 2022**

Le Président

Michel WEILL